



## **Fondation Franco-Arménienne Pour Le Développement**

Directeur Exécutif : Tigran RAFYAN  
Directeur de projets : Armen AYVAZYAN  
13/3 rue Khandjian, Erévan  
385010 Arménie  
Tel : +37410 524226  
Adresse e-mail: [pr.director@ffad.am](mailto:pr.director@ffad.am)

### **PROJET**

**‘Tous nos vœux de bonheur ’**



Durée du projet : 8 mois  
Lieu de réalisation : Complexe d'éducation spécialisée d'Erévan pour les enfants  
ayant des troubles auditifs  
Montant du budget : 8.112,78 EUR

2009

## Présentation de l'association

L'Association Arménienne d'Aide Sociale (A.A.A.S.) est une association française reconnue d'utilité publique, indépendante de toute église, parti politique ou association caritatives étrangères. Son conseil d'administration a décidé en 2004 d'établir un bureau permanent en Arménie sous forme d'une fondation de droit arménien.

L'objet de ce bureau est de monter des projets de développement de préférence dans le domaine social dans le cadre de programmes établis par les institutions internationales principaux fournisseurs d'aides à l'Arménie.

La Fondation Franco-Arménienne pour le Développement (ci-après la F.F.A.D.) occupe les locaux appartenant à l'Association Arménienne d'Aide Sociale (ci-après l'A.A.A.S.) dans un immeuble neuf de deux étages de 165 m<sup>2</sup> au centre d'Erévan, capitale du pays.

**FONDATEUR :** Président de l'Association Arménienne d'Aide Sociale (AAAS) Alain Armen TOUHADIAN<sup>1</sup>

**DATE DE CREATION :** le 31 août 2004

**FORME JURIDIQUE :** Fondation du droit arménien régie par la loi du 26 décembre 2002 gouvernée par un Conseil d'Administration composé de 5 membres.

**ADMINISTRATEURS :** Alain Armen TOUHADIAN (Président), Rosy ALEXIAN, Janin BEDROSSIAN, Andranik HARUTYUNYAN et Vasken MELDONYAN

**OBJET :** Projets de développement durable.

### **L'équipe de la F.F.A.D. est composée :**

- a) Directeur Exécutif : Tigran RAFYAN (BAC+5, juriste- 14 ans d'expérience)
- b) Directeur de Projets : Armen AYVAZYAN (BAC+5, 14 ans d'expérience comme Coordinateur de Projets avec Médecins Sans Frontières, SOS KINDERDORF et Douleurs Sans Frontières, francophone)
- c) Assistante de Direction : Shushan KURKCHIYAN (Bac+5, sociologue, interprète, 7 ans d'expérience internationale, anglophone)
- d) Comptable : Chouchanik TOROSYAN (Bac+5, 3 ans d'expérience dans l'humanitaire)
- e) Gestionnaire des micros projets : Narine SARUKHANYAN (BAC+5, spécialiste en commerce, francophone)

---

<sup>1</sup> L'Association Arménienne d'Aide Sociale est la plus ancienne des associations arméniennes de France, créée en 1890 et reconnue d'utilité publique par décret du 08 juin 1956, gère trois maisons de retraite en France, élabore et met en œuvre de nombreux projets dans le cadre du développement social et économique en Arménie depuis 1988. Cofinancé par le Fonds Européen pour les Réfugiés, l'AAAS en partenariat avec l'ANAEM conduit un programme de retour volontaire de demandeurs d'asile déboutés en Arménie.

## Présentation du projet

La Fondation Franco- Arménienne Pour le Développement est une personne morale du droit arménien, organisation à but non lucratif et régie par la loi du 26 décembre 2002 sur les Fondations dont l'objet est le développement social et économique de l'Arménie.

Depuis sa création en 2004 la F.F.A.D a géré de nombreux projets en Arménie (pour avoir une représentation détaillée sur les projets réalisés par la FFAD depuis sa création jusqu'à ce jour, veuillez visiter le site Internet de l'AAAS ou de la FFAD aux adresses suivantes : [www.aaas.fr](http://www.aaas.fr) et [www.ffad.am](http://www.ffad.am)). Ces projets sont le résultat de collaboration étroite avec d'autres organisations non gouvernementales locales et internationales et les ministères concernés de la République d'Arménie.

Le conseil d'administration de la F.F.A.D a fixé les orientations principales de son fonctionnement pour les années 2009-2011:

- Soutien institutionnel ( pour les orphelinats, internats, hôpitaux, maisons de retraites, etc.).
- Aide sociale (allocations aux étudiants, aux orphelins).
- Aide au retour volontaire des ressortissants arméniens se trouvant en situation irrégulière en France.
- Assistance aux personnes ayant une déficience auditive.

En ce qui concerne les projets avec les personnes ayant une déficience auditive, il faut noter que, dès le début du fonctionnement de la F.F.A.D, il y a eu des contacts très efficaces qui ont été instaurés avec des organisations privées ou d'Etat travaillant dans ce domaine.

Depuis 01 septembre 2005 en partenariat avec l'organisation de jeunes handicapés 'Kamk et Korov' et l'organisation des mères d'enfants malentendants 'Havat', la F.F.A.D a réalisé un projet de 8 mois intitulé 'Le Théâtre est une vie...' qui avait comme objectif l'éducation et la sensibilisation publique sur les problèmes de surdité et des sourds à Erévan et dans 6 régions de l'Arménie.

A partir du 01 mai 2006 la F.F.A.D et l'ONG 'Kamk et Korov' avec le soutien financier de l'Association Arménienne d'Aide Sociale et de la Banque Mondiale ont réalisé un projet de 8 mois intitulé ' Les services communaux et les personnes ayant une déficience auditive' dans le quartier Chengavit de Erévan qui avait comme objectif l'identification des causes empêchant les personnes sourdes d'accéder aux services communaux.

La collaboration entre le Complexe d'éducation spécialisée d'Erévan et la F.F.A.D date du mois de décembre de 2005 avec la mise en œuvre d'un projet commun visant à organiser une activité de distraction pour les élèves de l'institution à l'occasion de l'arrivée du nouvel an avec la distribution de cadeaux.

Par la suite, il y a eu plusieurs rencontres entre les représentants de la F.F.A.D. et du Complexe au sujet d'une éventuelle collaboration en fonction des besoins de l'institution qui ont servi de base pour l'élaboration de différents projets visant à améliorer les conditions de vie et d'études des élèves de cette institution.

La conception du présent projet a été élaborée ensemble avec le personnel du Complexe d'Education Spécialisée d'Erévan et l'équipe de la F.F.A.D. Les spécialistes des deux organismes ont animé quelques groupes de paroles avec la participation active des élèves de l'institution et de leurs parents au sujet des ateliers de formation qui fonctionnent au sein de l'école.

Lors de ces groupes, il y a eu des discussions sur les points forts et faibles des ateliers existants suivi de propositions sur la mise en œuvre de nouveaux ateliers. Ces discussions ont servi de base à l'élaboration du présent projet.

Après avoir étudié les préférences des élèves, actuels et anciens, du Complexe d'Education Spécialisée d'Erévan et de leurs parents, ainsi que la demande du marché de travail local et le niveau d'occupation des enfants internes en fin d'après-midi, la Fondation Franco-Arménienne pour le Développement a décidé de soumettre par la présente le projet intitulé 'Tout nos meilleurs vœux de bonheur'. Ce projet a pour but de mettre en place un atelier de formation en matière de design de cadeaux de mariage pour 40 élèves âgés de 14 à 17 (7-ième, 8-ième, 9-ième et 10-ième classes) du Complexe d'Education Spécialisée d'Erévan.

### **Le projet se déroulera comme suit :**

#### **Phase préparatoire (1 mois)**

- Choix d'un éducateur maîtrisant la langue de signes par l'administration du Complexe d'Education Spécialisée d'Erévan et organisation de sa formation en matière de design de cadeaux de mariage dans un centre spécialisé d'Erévan.
- Rénovation et aménagement du local de l'atelier.
- Achat des matériaux et des outils de travail nécessaires au fonctionnement de l'atelier.

#### **Phase principale (6 mois)**

- Organisation de la première étape des cours de formation d'une durée de 3 mois en matière de design de cadeaux de mariage : 2 groupes de 10 personnes, fonctionnant 4 jours de la semaine, du 17h00 à 18h00, du lundi à jeudi.
- Evaluation du déroulement du projet, préparation des rapports mensuels et du rapport sur la fin de la première étape de formation.
- Organisation de la deuxième étape des cours de formation d'une durée de 3 mois en matière de design de cadeaux de mariage : 2 groupes de 10 personnes, fonctionnant 4 jours de la semaine, du 17h00 à 18h00, du lundi à jeudi.
- Evaluation du déroulement du projet, préparation des rapports mensuels et du rapport sur la fin de la deuxième étape de formation.

#### **Phase finale (1 mois)**

- Evaluation finale du projet.
- Capitalisation des résultats du projet.
- Organisation d'une journée de « Portes Ouvertes » à l'école spéciale n°9 avec une visite des ateliers et l'exposition des travaux des enfants.

La mise en place de cet atelier correspond aux souhaits du groupe cible, ainsi qu'aux directions de développement dans le domaine de l'éducation des personnes handicapées adoptées par le gouvernement de l'Arménie. En participant aux cours de formation de l'atelier proposé les bénéficiaires du projet, 40 enfants aux troubles auditifs internes au Complexe d'Education Spécialisée d'Erévan, auront la possibilité de mieux occuper leur temps l'après midi et d'obtenir une formation pratique dans le domaine de design de cadeaux de mariage.

En ce qui concerne les cadeaux de mariage, il faut noter qu'en Arménie il y a un objet qui est le plus demandé dans le marché local et qui porte le nom de Tarossik. C'est une petite boîte décorée par des dentelles, rubans et fleurs. La tradition veut que des Tarossiks soient distribuées à la fin de la noce aux filles qui ne sont pas mariées. Donc c'est un objet qui est indispensable pendant toutes les fêtes de mariages.

En offrant un Tarossik à quelqu'un, on transmet tous nos vœux de bonheur à cette personne. Recevoir un Tarossik de la main de la nouvelle mariée est conçu comme quelque chose qui peut apporter de la chance pour le reste de temps de la vie. Les invités de la noce peuvent prendre des Tarossiks pour les gens de leurs familles qui ne sont pas présents à la noce. Les jeunes filles mettent les Tarossiks sous leurs oreillers afin de rêver de leurs futurs maris.

Il y a très peu d'entreprises en Arménie qui fabriquent des Tarossiks. La plupart des objets sont importés. C'est pourquoi la fabrication de Tarossiks représente potentiellement un marché important.

A part les Tarossiks, les élèves de l'école spéciale n°9 apprendront à faire le design des bougies et des verres de mariage, ce qui est aussi très demandé dans le marché local.

Après avoir suivi cette formation et s'ils disposent du matériel nécessaire, les 40 jeunes sourds pourront transmettre les connaissances acquises aux membres de leurs familles et même dans le cadre familial ils pourront travailler en gagnant leur vie.

Le Complexe d'Education Spécialisée d'Erévan soutient la mise en oeuvre de l'action avec la mise à sa disposition d'un local de 15 m<sup>2</sup> adapté aux besoins du projet et d'un éducateur maîtrisant la langue des signes.

Il assure la participation volontaire des élèves aux activités de l'atelier de formation, ainsi que le suivi de leurs fréquentations, l'achat du matériel et des fournitures nécessaires au bon fonctionnement du projet, la réalisation des évaluations de l'action entreprise pendant les étapes en cours et terminales en élaborant des rapports adéquats.

### **Pertinence du projet par rapport au contexte local, national**

Les objectifs du projet sont en complète harmonie avec la Stratégie Nationale de la République d'Arménie en matière de protection sociale des handicapés pour les années 2006-2015<sup>2</sup> adoptée le 03.11.2005 qui a pour objectif l'intégration sociale des handicapés en assurant leur participation égale dans tous les aspects de la vie sociale.

La formation et l'orientation professionnelle des handicapés sont énoncées par la loi de 1993 de la République d'Arménie sur la protection sociale des handicapés<sup>3</sup>, modifiée récemment par la loi du 31 mai 2005.

---

<sup>2</sup> L'objectif de la stratégie et ses principales orientations, article 1 (page 2), la réhabilitation des handicapés, article 4 /page 6/ et l'éducation des handicapés, article 6 (page 10).

<sup>3</sup> La réhabilitation professionnelle, article 9 (page 6), les conditions d'éducation et de formation pour les handicapés article 12 (page 8).



**La Stratégie Nationale de la République d'Arménie en matière de protection sociale des handicapés pour les années 2006-2015 prévoit l'organisation de formations de courte durée pour les handicapés en fonction des demandes du marché de travail local, car le processus de formation professionnelle et de la recherche d'emploi pour les handicapés n'est pas satisfaisant. La même stratégie prévoit l'élaboration des projets visant à assurer l'emploi des handicapés dans le cadre familial.<sup>4</sup>**

Il faut noter qu'après l'effondrement de l'URSS, **il n'existe pas** en Arménie **une politique d'Etat unie en matière d'éducation parascolaire**. Le but de cette éducation est d'organiser le loisir des élèves internes et d'arriver par son intermédiaire au développement de leurs intérêts, à l'acquisition des connaissances esthétique, écologique, applicatives etc.<sup>5</sup>... Le présent projet s'inscrit aussi dans ce cadre.

Le groupe cible (les sourds) et les bénéficiaires finaux (les handicapés)<sup>6</sup> du présent projet font partie des 4 groupes de la population qui sont considérés comme pauvres en Arménie.<sup>7</sup>

Selon les sources officielles<sup>8</sup> on décompte 135.000 personnes handicapées dans la population de l'Arménie<sup>9</sup> dont 8.000 enfants au 01 janvier 2005. Les femmes constituent 40 % du nombre total des handicapés.

Bien que 55 % des handicapés soient aptes au travail / âgé de 16 à 63 ans, il n'y a que 8 % qui exerce une activité professionnelle.

Selon les informations non précises du Ministère de Travail et des Affaires Sociales de la RA, sur 135.000 handicapés en Arménie 3.500 personnes ont une déficience auditive dont 1.000 enfants. Les seules statistiques et informations qui existent dans le domaine des personnes sourdes résultent des études effectuées par l'organisation KAMK ET KOROV<sup>10</sup> en 2004. Ces sondages ont été effectués à Erévan parmi la population âgée de 18 à 35 ans.

Parmi les 211 personnes de 18 à 35 ans ayant une déficience auditive sélectionnées, 101 étaient des femmes 47.9 %. Parmi cette population sélectionnée 34 % des sourds étaient mariés, 63 % célibataires et 3 % étaient divorcés.

En dépit de la loi sur la protection sociale des handicapés, les sourds se trouvent dans une situation sociale très défavorisée et marginalisée.

Jusqu'au janvier 2009 ils existaient deux écoles internats d'enseignement secondaire pour les enfants ayant une déficience auditive en Arménie qui accueillent 400 enfants. Actuellement ces deux écoles sont unifiées et font partie du Complexe d'Education Spécialisée d'Erévan dans lequel on prévoit de réaliser l'action proposée.

En ce qui concerne le domaine de l'emploi, il convient de préciser qu'à l'époque soviétique l'Etat exigeait que les sourds travaillent dans les entreprises qui à leur tour ne recrutaient que les personnes ayant une déficience auditive.

---

<sup>4</sup> La stratégie nationale de la RA en matière de la protection sociale des handicapés, article 7, page 13

<sup>5</sup> Haroutunyan, Dantyan, Journal 'L'Education en Arménie', Erévan 2004, page 15

<sup>6</sup> Article 2 de la loi de la RA du 31 mai 2005 <Définition du handicap>, les sourds sont des personnes handicapées.

<sup>7</sup> § 83 du Document de Stratégie pour la réduction de la pauvreté de la République d'Arménie du 29.08. 2003.

<sup>8</sup> La stratégie nationale de la RA en matière de la protection sociale des handicapés a été approuvée par le gouvernement le 03/11/2005.

<sup>9</sup> La population de l'Arménie constitue 3215.8 au 01 janvier 2005 source www.armstat.am Yearbooks2005/Population

<sup>10</sup> ONG arménienne de jeunes handicapés, créée en 1996.

Aujourd'hui les six entreprises d'Arménie qui employaient 1.600 personnes sont toutes fermées. De ce fait ces personnes se trouvent sans métier et sans travail.

S'agissant du niveau de scolarisation et d'éducation, les études ont montré que 7.6 % des sourds avaient fréquenté uniquement les premiers quatre années de l'école secondaire, 58.2 % ont fait des études durant huit ans, 19.6 % ont achevé des études secondaires, 7 % se sont orientés vers les formations professionnelles, 4,4 % ont fait quelques années d'études supérieures et il n'y que 3.2 % qui ont terminé leurs études supérieures. Précisons que les deux dernières catégories ont une très légère déficience auditive qui leur permet de faire des études. Ce faible taux d'instruction est la cause principale du chômage élevé qui est de 82.9 % parmi les personnes sourdes.

Cette ignorance constitue la cause principale de leur incompétitivité sur le marché de travail qui devient à son tour la raison de leur pauvreté.

Ils existent 54 institutions publiques d'éducation spécialisée en Arménie<sup>11</sup> qui ont pour objectif l'éducation des enfants aux besoins spéciaux / handicap mental et physique. On décompte 10.585 élèves dans ces institutions dont 52 % sont pris en charge en interne / hébergement et nourriture / pendant 5 jours complets de la semaine.

Le projet proposé est prévu d'être réalisé au Complexe d'Education Spécialisée d'Erévan / internat / qui représente les 2 institutions fonctionnant dans le territoire de l'Arménie ayant pour but l'éducation et la formation des enfants aux troubles auditifs. Le Complexe accueille des enfants âgés de 7 à 17 ans. L'enseignement scolaire est prévu pendant 10 ans. Chaque classe est composée de 10 à 17 enfants. Après avoir fait 10 ans d'études à l'école les enfants reçoivent une attestation équivalant à 8 ans d'études. Parallèlement aux études secondaires, les enfants fréquentent les quatre ateliers fonctionnant au sein de l'école dans les horaires du cursus ordinaire: cordonnerie, couture, tapisserie et coiffure. Les 2 premiers sont financés par le budget de l'institution ; les deux autres dans le cadre d'une collaboration avec l'entreprise Philip Morris et l'Office International de la Migration.

Tout le travail d'éducation est basé sur les méthodes d'enseignement bilingues, la langue orale et la langue de signes. Pour l'année universitaire 2008-2009, l'institution a accueilli 135 élèves dont 22 orphelins de famille monoparentale. La majorité des élèves ont des parents, mais presque tous proviennent des familles défavorisées. Les habitants de Erévan constitue 45 % du nombre total des élèves, tandis que les habitants des régions (cela concerne plus la région de séisme de 1988) constituent 55 %. Actuellement, sur 135 élèves de l'institution 65 sont internes et leurs frais sont pris en charge par l'école.

Le présent projet permettra à 40 élèves internes du Complexe d'Education Spécialisée d'Erévan de développer des intérêts dans les arts appliqués ainsi qu'un certain sens créatif, de recevoir une formation, de participer au monde du travail et de s'intégrer socialement. Cela correspond tout à fait aux objectifs de la Stratégie Nationale de la République d'Arménie en matière de protection sociale des handicapés.

---

<sup>11</sup> Haroutunyan, Dantyan, Journal 'L'Education en Arménie', Erévan 2004, page 13

## **Objectifs qualitatifs et quantitatifs poursuivis**

- 1 formateur d'atelier de design des cadeaux de mariage sera choisi par l'administration du Complexe d'Education Spécialisée et sera formé dans un centre spécialisé de Erévan pendant une période d'un mois.
- Un local de 15 m<sup>2</sup> situé au sein du Complexe sera rénové et aménagé pour la mise en œuvre du projet pendant une période d'un mois.
- 96 cours de formation seront organisés durant 6 mois de fonctionnement de l'atelier.
- 40 élèves ayant une déficience auditive renforceront leurs capacités de développement en matière de design des cadeaux de mariage pendant une période de 6 mois.
- 1 poste de formateur d'atelier de design des cadeaux de mariage sera créé par l'administration de l'école n°9 au démarrage du projet.
- Une journée de « Portes Ouvertes » sera organisée à l'école spéciale n°9 avec une visite des ateliers et l'exposition des travaux des enfants.

### **A l'issue de la réalisation du projet :**

- la capacité de développement des bénéficiaires sera renforcée.
- la capacité institutionnelle du Complexe d'Education Spécialisée en matière de formation professionnelle sera renforcée.

## **Impacts et perspectives durables du projet**

La Fondation Franco-Arménienne pour le Développement et le Complexe d'Education Spécialisée d'Erévan ont la parfaite conscience que les activités du projet ne doivent pas cesser une fois que le financement du projet arrive à son terme. Afin de pouvoir assurer la continuité de l'action entreprise, les deux organismes ont conclu l'accord suivant :

1. La F.F.A.D. et le Complexe d'Education Spécialisée s'engagent à effectuer un travail de sensibilisation auprès de tout acteur susceptible de faire des investissements visant à soutenir et à élargir les activités de l'atelier.

La mise en place du projet durant 8 mois renforcera les capacités institutionnelles du Complexe en matière de formation professionnelle. A terme, l'objectif est pour le Complexe de mettre en place une gestion autonome des activités proposées et d'élaborer des nouveaux projets de formation pour les élèves de son institution.

L'action proposée sera appropriée par le groupe cible via le renforcement des ses capacités de développement qu'il pourra transmettre aux membres de sa famille et d'envisager une activité d'entreprenariat familiale, de se réinsérer dans la société et devenir des citoyens ordinaires, capable de travailler et participer pleinement à la vie de la société.

La généralisation des résultats du projet par la diffusion de l'information via les différentes rencontres avec les représentants de ministères et ONGs concernés, touchera l'ensemble de la population et les pouvoirs publics qui vont s'interroger sur la nécessité de mener des actions similaires pour les populations les plus défavorisées.

## **Evaluation de la réussite du projet**

### **Evaluation interne**

L'évaluation interne du projet sera sous la responsabilité du directeur de projet qui préparera un rapport intermédiaire sur la mise en œuvre des actions en cours à la fin du premier module de formation et un rapport final à la fin du projet.

Le but recherché par cette évaluation est de faire état des activités déployées, en cas de nécessité de remédier à la situation, de corriger les erreurs et de mettre à jour les réalisations.

Cette évaluation vise aussi à constater:

- si les activités déployées répondent bien aux besoins du groupe cible,
- si les résultats planifiés dans le projet sont atteints, tout en respectant les délais,
- si les résultats atteints contribuent à la réalisation de l'objectif spécifique du projet, ce dernier contribue à l'objectif global,
- si le public cible de ce projet est satisfait de la formation proposée.

En outre, le directeur du projet établira des comptes-rendus sur les activités respectives mensuellement.

Enfin, à la fin de chaque mois de formation les bénéficiaires évalueront la qualité de la formation lors des entretiens de groupe avec la participation du directeur de projet et de formateur de l'atelier animés par un interprète expérimenté en langue de signes.

### **Evaluation externe**

Lorsqu'une évaluation externe est entreprise pour le compte de l'administration, la F.F.A.D. et son partenaire s'engagent à mettre à la disposition des personnes mandatées par l'administration tout document ou information utile à cet effet.

## Calendrier de l'Action

L'action est prévue pour une durée de 8 mois.

Année 1														
Activités	Semestre 1						Semestre 2							
	Mois 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
<b>Activité 1</b> Organiser la formation d'un éducateur choisi par l'administration du Complexe d'Education Spécialisée dans un centre spécialisé à Erévan en tant que formateur d'un atelier de design des cadeaux de mariage.														F.F.A.D.  Organisme, chargé de formation
<b>Activité 2</b> Rénover et aménager le local de l'atelier pour les cours en groupe.														Complexe d'Education Spécialisée d'Erévan  F.F.A.D.
<b>Activité 3</b> Acheter le matériel et les outils de travail nécessaires au fonctionnement de l'atelier pendant la mise en œuvre du projet.														Complexe d'Education Spécialisée d'Erévan  F.F.A.D.
<b>Activité 4</b> Mettre en place les deux premiers groupes de formation / 10 personnes dans chaque groupe .														Complexe d'Education Spécialisée d'Erévan  F.F.A.D.
<b>Activité 5</b> Evaluer le déroulement du projet, préparer le rapport sur la première étape de formation.														Complexe d'Education Spécialisée d'Erévan  F.F.A.D.

